



Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
Direction du Patrimoine Culturel

**RAPPORT SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION DES BIENS
DU PATRIMOINE MONDIAL**

KSAR D'AIT BEN HADDOU
C444



La région présaharienne du Maroc est le lieu d'épanouissement par excellence d'un mode d'habitat vernaculaire en terre d'une valeur culturelle et identitaire reconnue. Il constitue un exemple parfait d'adaptation au climat rigoureux de la région et aux conditions de la vie quotidienne des populations qui y vivent sans oublier l'utilisation des matériaux fournis par l'environnement (et qui l'intègrent). Ce mode d'habitat est en crise à l'image de la société qui y réside.

Le village communautaire Aït Ben Haddou illustre clairement l'état des faits auxquels sont confrontées les architectures de terre : éclatement, abandon, objets de curiosité, oubli, travaux de restauration, travaux de réhabilitation, etc.

Le ksar a connu depuis le début des années quatre-vingt-dix une série d'interventions de restauration exécutée par le Centre de Conservation et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural des Zones Atlasiques et Subatlasiques avec l'appui financier du P.N.U.D et l'assistance technique de l'UNESCO, et ce dans un but de revalorisation des composantes patrimoniale et environnementale du site en les intégrant au sein du processus de développement durable de toute la région.

Depuis 2007, plusieurs efforts se sont multipliés pour redynamiser le site. Et toutes les interventions ont été mentionnées dans les rapports précédents.

Le site d'Aït Ben Haddou a subi durant la fin de l'année 2014 des dégâts à la suite des inondations qui se sont abattues sur les régions du sud et du sud-est du Maroc. Une commission composée des services concernés par la conservation s'est rendue sur les lieux pour évaluer les dégâts. Elle a établi un rapport détaillé qui a été soumis au gouverneur de la province de Ouarzazate et aux délégations des ministères. Le conservateur du site a également envoyé un rapport détaillé de l'état de conservation du site à la Direction du Patrimoine. En général, trois maisons et certaines parties des passages menant vers la forteresse se sont effondrées.

Comme il a été déjà signalé dans le dernier rapport de février 2014, les maisons d'habitations du ksar seront restaurées pour un montant de 9 000 000 de dirhams sur deux tranches. La 1^{ère} tranche programmée pour l'année 2014 d'un montant de 5 millions de dirhams financés par le ministère de la Culture (2 millions de dirhams) et l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'argan (3 millions de dirhams) est rapportée jusqu'en 2015. La 2^e tranche prévue en 2015 d'un montant de 4 millions de dirhams sera financée par le ministère de l'Habitat en 2017. Ce retard est dû au mécanisme de transfert d'argent qui prend plus de temps.

Le CERKAS a déjà préparé un cahier de prescriptions spéciales pour les travaux de restauration et qui a été soumis à la probation du comité local de gestion. Il assurera également le suivi du chantier lors de son lancement.

Après la fin du premier plan de gestion 2007-2012 et suite aux résultats satisfaisants et la nécessité de poursuivre une politique de partenariat avec toutes les parties prenantes, un nouveau plan de gestion 2016-2021 doit être élaboré en 2015.

Sept ans après l'élaboration du plan de gestion, des changements réels peuvent être vus sur le site, et l'objectif de concilier la conservation et le développement est partiellement atteint. La construction du pont en 2011 a ouvert la porte à un développement plus rapide, et il serait nécessaire de réviser le plan et fixer de nouveaux objectifs pour 2020. Définition d'un nouveau plan d'action devient une priorité, d'autant plus que certains propriétaires ont exprimé leur désir de créer activités liées au tourisme dans leurs propriétés. Plusieurs demandes ont été reçues par le CERKAS et par l'Agence urbaine Ouarzazate-Zagora, et nous devons unir nos forces pour produire un nouveau plan de gestion partagé par tous.